



Harcèlement moral comment justifier ?

Par **elodiecuisiniere_old**, le **05/12/2007** à **16:35**

Bonjour à vous.

Je suis cuisinière depuis 1 mois et demi dans un petit restaurant. Je suis seule en cuisine. Une fois par semaine pour que je sois en congés ma patronne prends une remplaçante. Le problème c'est que dès que je ne suis pas là la patronne me dénigre devant mes collègues et sabote mon travail. Nous avons régulièrement des altercations car elle refuse de me donner des congés ou de me donner le salaire que vous avons convenu (mais qui bien sur ne figurait pas sur le contrat de travail).

Je suis fatiguée de son attitude et n'ose plus voir mes collègues car elle me fait passer pour une fille méchante et qui fait mal son travail.

Je suis quand même seule et c'est donc moi qui fait tourner l'entreprise. Le problème c'est que je ne peux difficilement prouver ce harcèlement car impossible pour moi d'avoir des déclarations de mes collègues embauchées "au noir". En revanche ma patronne boit régulièrement sur le lieu de travail. Je l'ai d'ailleurs filmé avec mon téléphone portable un soir sur le lieu de travail. Elle est aussi restée 2 jours sans donner de nouvelles, nous avons tenu le restaurant avec la serveuse et au bout de 48 heures nous avons contacté la police qui s'est déplacé à son domicile où elle était restée 2 jours à dormir, sous anti-dépresseurs et alcool. Elle a dit ne pas vouloir nous contacter car elle ne voulait pas nous voir ni nous parler. Nous sommes restés 2 jours sans nouvelle nous avons du ouvrir et fermer le restaurant, faire les courses... Est-ce que ces 2 jours peuvent expliquer la tension qui règne au travail et la pression sur mes épaules.

Un soir en plein service elle est venue me faire des reproches non fondées, je lui ai dit que j'étais pour travailler et pas pour discuter et elle a fondu en larmes, pris sa voiture et est partie alors que la salle était pleine de clients !!!

est ce qu il est possible a votre avis de prouver le harcèlement et si oui que dois je faire ???

je vous remercie a l avance pour votre reponse.